

Quimper le 7 octobre 2013,

Le SNUipp-FSU du Finistère Prat-ar-Rouz 71, rue J. le Viol 29000 Quimper

À
Monsieur Bernard Poignant
Hotel de ville
44, place saint Corentin
29000 Quimper

Monsieur le Maire,

Lors de votre intervention au conseil municipal du 4 octobre, vous faites état « de nombreux problèmes exprimés par les agents de la ville comme par les parents » .

Vous évoquez également comme « seul guide l'intérêt des enfants ».

Nous ne pouvons que souscrire, comme syndicat majoritaire acteur de la transformation de l'école, à ce dernier postulat.

Pour autant une réforme du système éducatif quelle qu'elle soit, et en particulier la réforme des rythmes scolaires, ne peut se faire sans l'adhésion des enseignants.

Vous avez arrêté une méthode qui laisse peu de place à la concertation nécessaire avec les professeurs des écoles.

Le SNUipp demande que les enseignants soient étroitement associés à la discussion, école par école et que des espaces de discussion et d'échanges puissent être trouvés, y compris avec le personnel communal, ce qui n'a pu être le cas jusqu'à présent.

L'intérêt global de l'enfant doit se mettre au service de l'intérêt de l'élève dans la recherche de la réussite de tous.

Aussi le temps péri-scolaire, aussi important soit-il, ne peut primer sur le temps dédié aux apprentissages scolaires.

L'organisation nouvelle de l'école doit donc préserver ces temps d'apprentissage.

Elle doit aussi préserver les conditions de travail des enseignants qui, dégradées, ne peuvent qu'avoir un impact négatif sur la vie de l'école en général.

Le SNUipp souhaite vivement que les concertations qui vont être organisées, réunissent les différents personnels et partenaires concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mon attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation

La secrétaire départementale, Armelle Le Coz